



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# Aides de l'État et licenciements, la mauvaise recette de GL Events

GL Events est l'un des acteurs majeurs de l'événementiel, secteur à l'arrêt depuis presque un an. Certaines entreprises, comme GL Events, profitent de la situation pour faire de la casse sociale au détriment des salariés.

Sept salariés licenciés ou remerciés conventionnellement à Reims, vingt-cinq à Lyon, neuf à Nantes, trois à Metz...

Alors que le président de GL Events a annoncé qu'aucun plan social n'était envisagé, la CFDT constate et s'interroge sur ces nombreux licenciements, morcelés et toujours en dessous du seuil impliquant la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Hasard ou stratégie mûrement réfléchie ? Si nous mettons bout à bout le nombre de salariés licenciés et le nombre de ruptures conventionnelles, nous arrivons à un plan social de grande ampleur. On peut donc légitimement s'interroger sur la méthode qui contourne les dispositions légales. Un comble pour une entreprise qui bénéficie de nombreuses aides de l'État (prêt garanti par l'État, prise en charge des salaires dans le cadre de l'activité partielle, soutien au secteur de l'événementiel) et des régions (aide sur les loyers).

Aujourd'hui l'État et les collectivités territoriales distribuent littéralement des chèques en blanc à GL Events. Comme toujours depuis le début de la crise, la CFDT exige des contreparties aux aides que l'État attribue aux entreprises, et la principale est le maintien dans l'emploi des salariés.

La CFDT peut comprendre que le secteur de l'événementiel, dont dépend GL Events, soit dans l'impasse, sans perspective rapide de reprise, mais ce n'est pas une raison pour se séparer *manu militari* des salariés, qui ont parfois 20 ans d'ancienneté...

D'autres solutions peuvent être trouvées.

Ainsi pourquoi ne pas faire le choix de proposer aux salariés des formations pour mieux affronter l'avenir ? La transformation numérique de l'événementiel conduit à rechercher de nouveaux profils (*data analyst*, par exemple), dont les difficultés de recrutement sont bien connues dans le secteur. C'est donc le moment de former les salariés sur ces métiers en tension.

GL Events doit profiter de la mise en activité partielle de ses salariés, des aides de l'État et aussi des nouveaux dispositifs de transitions collectives pour s'intéresser un peu à ses forces vives et à leur devenir. Cela permettrait de maintenir les salariés dans l'emploi, au lieu de les plonger dans un désarroi doublé de précarité.

**La CFDT souhaite que les aspects économiques cessent de dicter les décisions de la direction et que l'humain prenne enfin sa place pleine et entière. Les salariés ne sont pas un coût, ils sont un investissement pour le GL Events de demain !**

## CONTACTS PRESSE

### Site de Lyon

Franck Herrmann  
[fherrmann@f3c.cfdt.fr](mailto:fherrmann@f3c.cfdt.fr)  
06 45 86 40 00

### Site de Reims

Paul Corré  
[pcorre@f3c.cfdt.fr](mailto:pcorre@f3c.cfdt.fr)  
06 79 38 04 09

### Site de Metz

Jacques Stirn  
[jstirn@f3c.cfdt.fr](mailto:jstirn@f3c.cfdt.fr)  
06 81 77 52 41

### Site de Nantes

Mélanie Cossec  
[conseilpub@cfdts3c44-85.fr](mailto:conseilpub@cfdts3c44-85.fr)  
06 49 36 72 82